





Agir contre les addictions, une obligation de prévention...

Les addictions sont des maladies comportant une dépendance à une substance ou une activité accédant au plaisir immédiat.

Au travail, la consommation de substances psychotropes (alcool, drogue, tabac,...) présente des effets indésirables pouvant accroître le risque d'accidents du travail ou d'incidents pour le consommateur mais aussi pour ses collègues.

Retrouvez dans cette brochure quelques éléments de prévention.

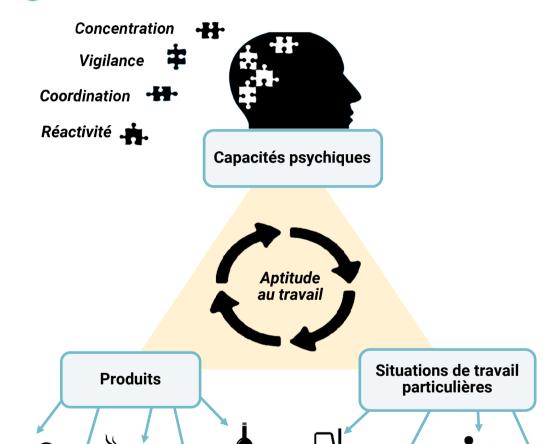




Substance psychoactive:

Substance chimique d'origine naturelle ou artificielle susceptible de modifier le fonctionnement psychique d'un individu.

Les interactions addictions et travail?

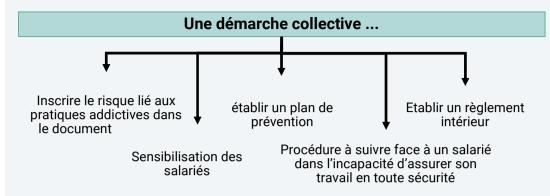


Important

Outre les risques pour la santé des personnes, la consommation régulière de substances psychoactives peut mettre en danger la sécurité du salarié et de ses collègues



Les moyens de prévention



POUR INFO

DROGUES INFO SERVICE

8h à 2h - 7j/7

- 0 800 23 13 13
 (Appel gratuit depuis un poste fixe)
- 01 70 23 13 13
 (Appel depuis un portable au coût d'un appel ordinaire)

...Et une prise en charge individuelle

CSAPA ALTER-NATIVE

Toutes addictions avec ou sans substance Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions 68 rue Huguenin - 68200 MULHOUSE 03 89 64 74 44

Maison des Addictions - CSAPA - Centre de tabacologie

Toutes addictions avec ou sans substance 33, avenue de la Liberté - **68024 COLMAR** 03 89 12 47 47

Service d'addictologie

Tabac - alcool - jeunes consommateurs de cannabis

Centre Hospitalier du Moenchsberg Avenue Dr Laennec - 68100 MULHOUSE 03 89 64 73 88

ASSOCIATION LE CAP

Toutes addictions avec ou sans substance MULHOUSE — 03 89 33 17 99 SAINT-LOUIS — 03 89 70 14 14 ALTKIRCH — 03 89 40 67 01 THANN — 03.89.37.20.31 Coordonnées complètes sur le site https://www.le-cap.org/